

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE a

DCC-2022-001

Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC)

- **autorisé** l'adhésion au Centre Français d'exploitation du droit de Copie et **approuvé** le montant de la cotisation annuelle 2022 fixée à 165 € TTC.

DCC-2022-002

Mission Locale Sud Jura – Demande de subvention pour 2021 et 2022

- **décidé** le versement d'une subvention d'un montant de 18 664 € à la Mission Locale Sud Jura pour l'année 2021 et le versement d'une subvention d'un montant de 18 530 € à la Mission Locale Sud Jura pour l'année 2022.

DCC-2022-003

Caisse d'Action Sociale – Convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2022

- **approuvé** les termes de la convention jointe en annexe, dont la validité porte sur l'exercice 2022.

DCC-2022-004

Communication de l'attribution de compensation définitive de la commune de Baume-les-Messieurs pour 2021

- **approuvé** le montant de l'attribution de compensation définitif de la Commune de BAUME-LES-MESSIEURS pour 2021 et **chargé** M. le Président de transmettre la présente délibération au Maire de la commune de BAUME-LES-MESSIEURS.

DCC-2022-005

Communication des attributions de compensation prévisionnelles pour l'exercice 2022

- **décidé** de notifier aux 32 communes le montant prévisionnel 2022 de leur attribution de compensation.

DCC-2022-006

Étalement du paiement de la régularisation d'attribution de compensation sur sept ans (2022-2028) pour la commune de Baume-les-Messieurs

- **approuvé** l'étalement du paiement du montant des attributions de compensation antérieure à régulariser de la commune de BAUME-LES-MESSIEURS sur sept ans (2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028),
- **chargé** M. le Président de transmettre la présente délibération au Maire de la commune de Baume-les-Messieurs.

DCC-2022-007

Renégociation des emprunts – délégation permanente du Conseil Communautaire au Président sur les budgets principal et annexes

- **décidé** d'accorder au Président la délégation permanente pour la renégociation des emprunts et

autorisé M. Le Président, conjointement avec le 1er Vice-président et le Vice-président en charge des Finances, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

- **décidé** qu'en cas d'empêchement du Président, la suppléance sera assurée par le Vice-président chargé des finances.

DCC-2022-008

Reversement à l'Association Maison Commune Fonctionnement du lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

- **décidé** le reversement à l'Association Maison Commune de la somme de 8 965,70 € perçue par ECLA pour le fonctionnement du Lieu d'Accueil Enfants Parents.

DCC-2022-009

Convention Délégation de Service Public Transport Public : Avenant n° 8 ANNULE ET REMPLACE délibération n° DCC-2021-054 du 6 mai 2021

- **donné** son accord sur les modifications proposées relatives à la Délégation de Service Public dans les Transports Publics et **approuvé** l'avenant N°8 au Contrat de la Délégation Public et la modification du Compte d'Exploitation Prévisionnel
- **autorisé** M. le Président à signer l'avenant N°8 ainsi que tout document afférent.

DCC-2022-010

Convention Délégation de Service Public Transport Public : Avenant n° 9

- **donné** son accord sur les modifications proposées relatives à la Délégation de Service Public dans les Transports Publics et **approuvé** l'avenant N°9 au Contrat de la Délégation Public et la modification du Compte d'Exploitation Prévisionnel
- **autorisé** M. le Président à signer l'avenant N°9 ainsi que tout document afférent.

DCC-2022-011

Appel à projet de l'ADEME Avelo 2 – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage

- **validé** le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage via une convention et **approuvé** la convention à intervenir.

DCC-2022-012

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

- **décidé** de créer une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité,
- **fixé** la composition de la Commission comme suit :
 - Président : Président d'ECLA ou son représentant,
 - 6 élus représentant ECLA,
 - 6 personnes représentant les associations d'usagers, les associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicaps, les associations ou organismes représentant les personnes âgées, les représentants des acteurs économiques,
- **pris acte** que M. le Président désignera, par arrêté, après avis du Bureau, les 6 associations ou organismes dont un représentant siègera au sein de la Commission,
- **pris acte** que M. le Président désignera, par arrêté, les élus qui siégeront à la Commission et formule la proposition suivante :
 - **Membres** :
 - Mme CHANET MOCELLIN Patricia
 - M. ECOIFFIER Jean-Marie
 - Mme PYON Monique
 - Mme LOUVAT Christine
 - Mme BOTTAGISI Jeanne
 - M. JANIER Claude

DCC-2022-013

OPAH-RU – Passation du marché

- **approuvé** le marché à intervenir pour le suivi animation de l'OPAH-RU et autorisé M. le Président à signer le marché correspondant, ainsi que dans la limite des crédits disponibles les éventuelles modifications à intervenir en cours d'exécution.

DCC-2022-014

Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité (DPEMC) du PLU de Villeneuve-sous-Pymont

Délibération complémentaire définissant les modalités de la concertation préalable

- **pris acte** des modalités de la concertation telles que présentées dans la présente délibération et chargé M. le Président ou toute personne déléguée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DCC-2022-015

ZAC de Chilly-Messia – Echange de terrain SICTOM/ECLA et acquisition voie communale et chemin communal

- **décidé** d'un échange parcellaire entre ECLA et le SICTOM,
- **décidé** l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles correspondant à l'ancienne voie communale n°5 de Chilly-Messia,
- **décidé** de se porter acquéreur, à l'euro symbolique, des parcelles correspondant à l'ancien chemin rural n°7 sur la commune de Messia sur Sorne.

DCC-2022-016

Travaux de construction d'une cité des sports – Bâtiment 1 – Passation des marchés

- **approuvé** les projets de marchés à intervenir pour les travaux de construction du bâtiment 1 de la cité des sports et **autorisé** M. le Président à signer les marchés correspondants avec les entreprises qui seront retenues, ainsi que dans la limite des crédits disponibles les éventuelles modifications à intervenir en cours d'exécution.

DCC-2022-017

Passage en led du stade de Courlaoux et du terrain de sport du Solvan Plan de financement et sollicitation de subventions

- **approuvé** l'opération et les modalités de financement et le plan de financement prévisionnel,
- **sollicité** des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental,
- **s'est engagé** à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions.

DCC-2022-018

Audit énergétique : Plan de financement et sollicitation de subventions

- **approuvé** l'opération et les modalités de financement et le plan de financement prévisionnel;
- **sollicité** une subvention auprès de la Région,
- **s'est engagé** à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions.

DCC-2022-019

Centre Culturel Communautaire des Cordeliers demande de subvention pour renouvellement du parc informatique

- **approuvé** le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- **sollicité** une subvention auprès de la Région,
- **dit** que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par ECLA au titre de son autofinancement,

DCC-2022-020

Centre Culturel Communautaire des Cordeliers
Demande de subvention pour réaménagements des espaces de la médiathèque

- **approuvé** le plan de financement de l'opération tel que décrit ci-dessus,
- **sollicité** une subvention de la part de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à hauteur de 6 327 €, dans le cadre du Concours Particulier pour les Bibliothèques.

DCC-2022-021

Approbation du périmètre et des statuts d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) sur le bassin versant de la Seille et adhésion à ce dernier

- **approuvé** le périmètre de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) sur le bassin versant de la Seille tel qu'arrêté dans l'arrêté préfectoral en date du 13 décembre 2021,
- **approuvé** les statuts de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) du bassin versant de la Seille tels que joints en annexe,
- **approuvé** l'adhésion d'ECLA à l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) du bassin versant de la Seille et le transfert de compétence en découlant.

DCC-2022-022

Fixation du produit de la Taxe GEMAPI pour 2022

- **arrêté** le produit de la Taxe GEMAPI à 176 000 € pour l'année 2022,
- **chargé** M. le Président de notifier cette délibération aux services préfectoraux.

DCC-2022-023

Adhésion d'ECLA à l'association Chemin du Cluny Franche-Comté Bourgogne

- **approuvé** l'adhésion à l'association Chemin de Cluny Franche-Comté Bourgogne. La cotisation annuelle s'élève à 750 € pour l'année 2022.
- **autorisé** la pose des pictogrammes spécifiques sur les lames directionnelles sur le territoire d'ECLA.
- **désigné** M. Jean-Philippe RAMEAU titulaire et Mme Sylvie LAGARDE suppléante pour représenter la collectivité auprès de l'association Chemin de Cluny Franche-Comté Bourgogne.

Lons-le-Saunier, le 25 février 2022
Pour affichage

Le Président,



Claude BORDARD